

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Les Étoiles MB Inc.	Numéro de permis 2018470	Date d'inspection Le 28 février 2024	
Nom de l'établissement Les Etoiles de Marguerite-Bourgeoys		Numéro de téléphone (506) 727-7040	
Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers financiers sont tenus et complets.
- Les documents affichés sont conformes.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.

Discussion avec l'administratrice afin de faire les changements au niveau du nouveau personnel.

Pendant ma visite, les enfants sont en jeux libres dans le gymnase... quelque activité de planifier.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 février 2024

Date

original signé par
Julie Frenette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 février 2024

Date